

Participation du public – Synthèse des observations

Projet d'arrêté portant création du cantonnement de pêche de la Péquerolle aux abords de la pointe Bacon

Soumis à participation du public du 7 au 28 septembre 2020 sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

1°) Nombre total d'observations reçues

3 avis ont été émis sur le projet d'arrêté susvisé qui a été soumis à la participation du public du 7 au 28 septembre 2020 sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (<https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-arrete-portant-creation-du-cantonnement-de-peche-de-la-pequerolle-aux-abords>).

Parmi ces avis, un citoyen, un chargé de projet environnement d'un site N2000 et un professeur de l'Université Côte d'Azur ont formulé leurs points de vue.

2°) Synthèse des observations émises

→3 contributions sont favorables ou doivent être lues comme réputées l'être, soit la totalité des contributions reçues.

- Ces personnes expriment la nécessité de protéger les ressources halieutiques et de diminuer la pression de la pêche de loisir.

→ Parmi des 3 avis positifs, deux personnes émettent des réserves ou demandent des compléments d'action :

- le besoin de mettre en place un balisage en mer afin de que les plaisanciers identifient ce cantonnement ;

- critique du tracé du cantonnement : le périmètre n'inclut pas le trait et de côte et les petits fonds qui sont également à préserver car ce sont des zones de pêche. Le cycle de vie entier des poissons ne serait pas protégé avec ce périmètre ;

- l'insuffisance de la surveillance de ces cantonnements: la création d'une équipe de gardes pêche maritimes assermentés chargée de surveiller les 4 concessions de pêche des Alpes Maritimes est proposée avec à leur disposition une embarcation légère.